



VOUS ACCOMPAGNER POUR VOUS POSITIONNER FACE A LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

NOTRE OFFRE	Sensibiliser vos équipes aux enjeux et possibilités de la transition écologique Etablir un diagnostic transversal de vos problèmes et potentiels Des préconisations concrètes permettant l'élaboration d'un plan d'action
VOTRE PROBLÈME	Réduire vos coûts de l'énergie, répondre aux attentes « vertes » des consommateurs, recycler, réduire votre impact sur l'océan, garder un œil sur la qualité de l'eau, gérer les déchets... Comment faire tout cela tout en continuant à gérer son activité ? Comment rassembler tous ces fils sans se noyer dans les détails réglementaires ? Et sans surcoûts qui risqueraient de vous couler ? Vous vous dites parfois que l'écologie, ça commence à bien faire ! Mais ça pourrait tout changer d'être bien accompagné – surtout par un spécialiste qui porte le message que produire mieux et consommer moins peut et doit être rentable , et pas seulement politiquement correct. Ce spécialiste, c'est nous : le Groupe PHGD.
POURQUOI FAIRE APPEL A PHGD ?	Parce que nous comprenons vos problèmes et travaillons pour vous apporter des solutions concrètes. PHGD, c'est un groupe de conseil innovant, qui par la diversité des compétences de ses consultants et experts peut mettre en place une offre véritablement transversale qui couvre tous les aspects du développement durable. Particulièrement sensible aux défis du développement durable pour les PME, et notamment les TPE, nous privilégions une approche de proximité qui met l'accent sur l'accompagnement plus que sur l'idée d'une « solution » une fois pour toutes. Vous accompagner pour vous positionner face à la transition écologique, c'est notre cœur de métier, mais nous nous appuyons sur une expertise large et diversifiée. Le Groupe PHGD propose à la fois des activités de conseil, couvrant tout le champ du développement durable, des interventions en pratiques transformatrices, dont celles mobilisant les outils et savoir-faire du coaching et les méthodes exclusives de l'Arbre de Confiance, et des activités d'équipement, centrées sur la production décentralisée d'électricité par le solaire « plug & play », l'éolien de petite taille et l'innovation magnétique. Pour mieux nous connaître, faites un tour sur notre site : www.phgd.group. Acteur international, familier des cadres et programmes européens, PHGD, Ambassadeur du label « Engagé pour l'océan », vous permet de bénéficier des forces spécifiques et les compétences de ses filiales et partenaires, qui constituent le Groupe PHGD.

PHGD, SASU au capital de 3000 euros, 65 rue Michel Ange, 75016 Paris
06.64.29.39.93 contact@phgd.fr

CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

Première étape, pas la plus simple : **bien définir votre problème**. Energie, eau, fournitures, labélisations, déchets... – tout est important, mais à des degrés divers selon votre activité, la réglementation, vos enjeux de marque. En venant chez vous, avec notre questionnaire, nous vous aidons à définir vos objectifs.

Deuxième étape, au vu des objectifs, le diagnostic : **d'où partez-vous ?** Quelles sont vos marges de progression ? Les outils ne manquent pas, mais souvent la capacité à en tirer quelque chose de concret. Outre nos outils spécifiques, nous faisons le lien, grâce aux diagnostics que vous avez déjà réalisés et aux données que vous mettez à notre disposition lors de la visite sur site.

Troisième étape : **analyse et préconisations**. Avec les éléments disponibles, nous vous proposons des priorités et des actions concrètes. Le but, c'est d'améliorer votre compte de résultat, et chaque préconisation est donc chiffrée en termes de coût de mise en œuvre et d'économies réalisées. Nous vous permettons ainsi de choisir entre investir pour vous rééquiper et maximiser votre efficacité à équipement constant.

Enfin, quatrième étape : revenir vous présenter nos préconisations et nous assurer que vous avez tout en mains pour **les mettre en œuvre**. Nous serons là pour vous accompagner, bien sûr – mais jamais nous ne préconiserons des actions qui exigent notre intervention. L'indépendance, c'est notre éthique des affaires !

1. Visite sur site et prise en mains du dossier (1/2 journée à 1 journée selon vos spécificités)

- Visite sur site, compréhension du contexte et des enjeux spécifiques.
- Discussion et questionnaire structuré pour formaliser votre connaissance et repérer les problèmes ou les angles morts.
- Recueil des informations quantitatives et qualitatives nécessaires au diagnostic.

2. Analyse, diagnostic, préconisations (2 semaines)

- L'analyse des éléments recueillis lors de la visite sur site permet de poser le diagnostic, étape cruciale pour spécifier les problèmes liés à la transition écologique dans leur contexte. Il donne un point de départ, en tenant pleinement compte de l'imbrication et de la transversalité des enjeux.
- Le diagnostic comporte un bilan chiffré pour comprendre la situation initiale et identifier les leviers d'action : changements de contrats, de fournisseurs, d'équipements ou de process internes.
- A partir du diagnostic, les préconisations proposent concrètement des actions, des moyens de les réaliser et un chiffrage de leur impact.

3. Présentation des préconisations et passage à l'action (1/2 journée à 1 journée)

- La présentation peut se faire sur site ou non, selon votre préférence.
- Les préconisations sont ajustables en fonction de votre retour et, une fois finalisées, peuvent conduire à une proposition d'accompagnement opérationnel.

ET ÇA COUTE COMBIEN ?

Pour la visite, l'étude préliminaire, le diagnostic, et la présentation des préconisations, **3000 euros HT**.

COMMENT DÉMARRER ?

En faisant connaissance !

Beaucoup de problèmes sont communs, mais les réponses ne peuvent être que contextualisées à votre territoire et à votre vision de ses défis. Avant même de lancer un diagnostic, il nous faut comprendre ce qui va vous être utile. **Prenez donc contact pour un premier échange gratuit, avant tout engagement.**

PHGD, SASU au capital de 3000 euros, 65 rue Michel Ange, 75016 Paris
06.64.29.39.93 contact@phgd.fr